

# TERROIR DE COM'

JUIN 2025

LE MAGAZINE - N° 14



Terrair de Caux  
Communauté de Communes

## LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : L'AFFAIRE DE TOUS !

DOSSIER - LA BIODIVERSITÉ



### ACTUS

Extension de Médiscie  
Ouverture de la saison touristique

### PRATIQUE

Permanence handicap  
Le transport des collégiens

### SORTIR

Programme de l'Office de tourisme  
Fête de la Musique

# CHALLENGE CYCLISTE TERROIR DE CAUX 2025

**18 mai : Vénestanville**  
**1<sup>er</sup> juin : Varneville-Bretteville**  
**29 juin : Criquetot s/Longueville**  
**20 juillet : Val de Scie**  
**27 juillet : Royville**  
**3 août : St Vaast du Val**  
**10 août : Longueville s/Scie**  
**15 août : Biville la Baignarde**  
**31 août : St Pierre Bénouville**



**9 étapes**  
**du 18 mai au 31 août**

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !**



Communauté de Communes Terroir de Caux  
11 route de Dieppe 76730 Bacqueville en Caux  
02.35.85.46.69 / contact@terroirdecaux.net  
www.terroirdecaux.fr

Du lundi au jeudi 9h-12h30/14h-17h30 et le vendredi 9h-12h30



## ACTUS

P 4-5

Extension de Médiscie  
 Petit-déjeuner en entreprise  
 Ouverture de la saison touristique  
 Rando nocturne



## DOSSIER

P 6-13

La biodiversité sur Terroir de Caux

À quoi ça sert ?  
 Quelques chiffres  
 Pourquoi disparaît-elle ?  
 Comment la préserver sur notre territoire ?



## SORTIR

P 14-21

L'Office de tourisme vous propose...  
 Fête de la musique & fête de la mer  
 Culture : retour d'expérience



## INFOS PRATIQUES

P 22-23

Permanence handicap  
 Le transport des collégiens



## VIVRE ICI

P 24-27

Zoom sur Gam Agri Pièces  
 Accueils de loisirs de printemps  
 Urbanisme



## PENSONS À DEMAIN

P 28-31

Un incendie évité de justesse  
 Nos ambassadeurs du tri vous rencontrent  
 Recensement des mares  
 Retour sur la journée de la Nature



## BD-LA FAMILLE COQUELICAUX P 32



**Le mot  
d'Olivier  
Bureaux**

Président de  
Terroir de  
Caux

## UN BIEN COMMUN À PRÉSERVER

Madame, Monsieur,

Notre magnifique région Normande, avec ses paysages variés, est un véritable écrin de biodiversité. Forêt, zones humides, prairies et rivières constituent des écosystèmes essentiels pour la faune et la flore locales. Cette richesse naturelle est un atout majeur pour le tourisme, attirant chaque année de nombreux visiteurs en quête de nature préservée. Notre Office de tourisme a cette fois encore recensé et organisé pour l'été de nombreuses possibilités de découverte du territoire, il y aura l'embarras du choix... Bien sûr, il nous faut éviter de mettre en péril l'équilibre

fragile des milieux naturels et garder une approche respectueuse de l'environnement, que l'on soit touriste ou habitant. Cela passe par le respect des sentiers balisés en randonnée, la limitation des nuisances sonores, la non-interférence avec la faune et la flore, ainsi que la gestion responsable des déchets. En ce domaine, chaque geste compte : ne pas laisser de débris derrière soi, respecter les consignes locales et surtout trier ses déchets. Les incendies sont vite arrivés avec des objets électriques jetés sans se soucier de leur devenir.

La préservation de la biodiversité est l'affaire de tous.

En tant que citoyens, nous avons le pouvoir d'agir au quotidien. En tant que touristes, nous pouvons choisir de voyager de manière éclairée et respectueuse. Ainsi, en protégeant la nature, nous préservons également le potentiel touristique de notre région, garantissant aux générations futures un patrimoine naturel riche et diversifié.

Bel été à toutes et à tous et bonne lecture !

*Bien à vous,*



## SAINT-CRESPIN : inauguration de l'extension de Médiscie



Après la Maison médicale de Bacqueville-en-Caux le mois dernier, c'était au tour de MÉDISCIE, à Saint-Crespin, d'être mise à l'honneur. Olivier Bureaux a accueilli le 24 avril 2025, élus, entreprises, financeurs, professionnels de santé et techniciens pour l'inauguration des 420 m<sup>2</sup> supplémentaires en service depuis janvier 2025. La structure bénéficie aujourd'hui d'une forte notoriété sur le territoire et son évolution était devenue indispensable. En présence de Sophie Doré, Maire de Saint-Crespin, du Président du Département de la Seine-Maritime Bertrand Bellanger, de la Vice-présidente au Département Chantal Cottreau et de Vincent Renoux, Conseiller départemental, du Directeur départemental de l'ARS Philippe Romac, de la Vice-présidente à la Région Normandie, Aline Louisy-Louis, du Sénateur Pascal Martin, du Député de la 10ème circonscription Robert Le Bourgeois et du secrétaire général de la sous-préfecture de Dieppe, Jérôme Dutordoir.



## ZA CRIQUETOT SUR LONGUEVILLE : abc mécanique



Le 30 avril, plusieurs entreprises ont été accueillies à l'initiative de Terroir de Caux et de la CCI Rouen Métropole dans les locaux de "**abc mécanique**" (entreprise spécialisée dans l'usinage de pièces mécaniques sur la Zone d'activités de Criquetot-sur-Longueville). Ce type de rencontres a pour but de créer des liens entre les chefs d'entreprises qui n'ont pas toujours l'occasion d'échanger sur leurs problématiques respectives.

En présence de Olivier Bureaux, Président de Terroir de Caux, Christian Suronne, Vice-président en charge du développement économique, Nicolas Leforestier Maire de Criquetot-sur-Longueville et de Patrice Gault Président de Dieppe Méca Énergies.



## QUIBERVILLE-SUR-MER : ouverture de la saison touristique



Plus de 70 socio-professionnels du tourisme du territoire étaient présents autour du Président Olivier Bureaux et de Blandine Das, Présidente de l'office de tourisme pour le lancement officiel de la saison touristique le mardi 29 avril au domaine Saône et Mer de Quiberville-sur-Mer. L'occasion de visiter ce nouvel équipement touristique en compagnie du maire de la commune Jean-François Bloc, et de Jean-Marc Deverre, Directeur de Seine-Maritime Attractivité. Une réunion d'information a ensuite permis à l'équipe de l'office de tourisme de présenter les nouveautés en matière d'animations et de promotion touristique. Il était ensuite proposé aux hébergeurs une intervention de Maître Gosseume, avocat en droit et fiscalité du tourisme, pour les informer des évolutions à venir en matière de réglementations et de fiscalité au sein de leur filière. La soirée s'est terminée autour d'une dégustation de produits locaux en compagnie des producteurs suivants : les glaces Cow'choises, élevage Gazan, l'Ambullangère et le Verger de Beaunay. Tout le réseau touristique du Terroir de Caux est fin prêt à accueillir touristes et habitants pour leurs excursions locales !



## RANDO NOCTURNE : édition 2025

Samedi 17 mai, 3 parcours étaient proposés (12km, 21km et 32km) pour cette nouvelle édition de la randonnée nocturne de Terroir de Caux. Les inscriptions ont été très vite complètes !

Si l'opération est un succès chaque année, cette fois-ci le record a été battu avec 1300 participants...

Une traversée inédite du Parc Canadien, Rêve de Bisons (merci pour l'accueil et la mobilisation de l'équipe) était au programme. Les sourires et les retours positifs des participants ont été nos plus belles récompenses !

Merci à tous et à l'année prochaine !



## LA BIODIVERSITÉ

**La biodiversité est essentielle à notre écosystème. Elle régule notre climat, purifie notre air et notre eau tout en contribuant à notre sécurité alimentaire. Elle est pourtant menacée par l'urbanisation, les activités humaines et le changement climatique.**

**En Normandie comme ailleurs, des espèces locales et des habitats précieux sont en danger.**

### La biodiversité : qu'est-ce que c'est ?

*C'est l'ensemble des êtres vivants présents sur la planète et les milieux dans lesquels ils vivent.*

### La biodiversité : à quoi ça sert ?

Les services rendus par la biodiversité et par la nature, sont gratuits et accessibles à tous. Ils permettent à notre société de fonctionner et sont appelés << Services Ecosystémiques >>.

On en distingue 4 grandes catégories :

- **Services de support/soutien** : ils supportent l'ensemble des autres services. Il s'agit par exemple de la formation des sols indispensables pour vivre et construire des bâtiments.
- **Services culturels** : la biodiversité est indispensable aux loisirs, par exemple pour faire de l'accrobranche, il faut des arbres, pour pratiquer la pêche, il faut de l'eau et des poissons...
- **Services d'approvisionnement** : la biodiversité nous permet d'avoir accès à des ressources de nourriture, de matière première, d'eau... Pour se nourrir, il faut des fruits, des légumes. Ces aliments poussent grâce à la biodiversité présente dans le sol (ex : vers de terre), grâce aux insectes pollinisateurs qui fécondent les fleurs pour qu'elles donnent ensuite des fruits et des légumes.
- **Services de régulation** : la biodiversité régule le climat grâce aux pièges naturels de CO<sub>2</sub> que sont les océans, les forêts, les tourbières... Elle régule les parasites grâce à ce qu'on appelle des auxiliaires de culture comme les coccinelles qui mangent les pucerons ou les mésanges qui mangent les chenilles.

Sans biodiversité et les services qu'elle rend à l'Homme, la vie ne serait pas possible sur terre. C'est pour cela qu'il est indispensable de la préserver.



## Quelques chiffres

En Europe,  
**84% des espèces végétales cultivées**  
 dépendent directement des insectes pollinisateurs

**68% des vertébrés**  
 (mammifères, poissons, oiseaux,  
 reptiles et amphibiens)  
 ont disparu entre 1970 et 2016

**40% des insectes**  
 sont en déclin au niveau mondial

**30% des oiseaux des champs**  
 ont déjà disparu en France  
 en 15 ans

**3,7M d'euros /an**  
 sont perdus à cause de la dégradation  
 de certains services écosystémiques

[Sources : IPBES. FRB. DG Trésor. OFB. Banque de France, CESE]





Pourquoi parle-t-on de disparition de la biodiversité ?



## Les 5 causes d'extinction

1 Artificialisation des sols  
urbanisation

2 Surexploitation  
des ressources

3 Changement  
climatique

4 Pollution

5 Espèces Exotiques  
Envahissantes



## 1 Artificialisation/urbanisation

Artificialiser des sols naturels, agricoles ou forestiers signifie transformer tout ou partie du site par des actions d'aménagement, pouvant entraîner son imperméabilisation totale ou partielle.

La destruction et l'artificialisation des milieux naturels, agricoles et forestiers conduit notamment à la dégradation et la fragmentation des habitats, au dérangement des espèces, à la dégradation de la fonction des sols et de leur biodiversité. Le milieu naturel ne peut plus jouer son rôle (notamment capter du CO<sub>2</sub>, héberger des espèces, etc...). L'imperméabilisation du sol amplifie les risques liés aux ruissellements des eaux pluviales, à l'origine de coulées de boues et accentuant le risque d'inondation.

En Normandie...

On a recensé une baisse de 50 000 ha des surfaces maintenues en herbe, entre 2009 et 2019.

### Que faire ?

#### *Au niveau collectif :*

Le Projet Alimentaire Territorial permet d'une part de travailler avec les agriculteurs et les consommateurs sur l'importance du maintien de l'élevage pour valoriser les surfaces de prairies, d'autre part de leur trouver des débouchés économiques de proximité viables.

#### *À titre individuel :*

Planter des haies et conserver des espaces enherbés dans les jardins, consommer moins de viande (mais locale et de meilleure qualité).



## 2 Surexploitation des ressources

Surexploiter une ressource signifie l'utiliser de façon excessive, la prélever au-delà de ce que le milieu peut régénérer. Cela correspond, par exemple, à certaines pratiques agricoles comme l'agriculture intensive, la surpêche, les activités de chasses non gérées, la déforestation, le sur-prélèvement d'eau, etc...

### Constat

L'occupation des sols sur notre Communauté de communes est à 80% de type agricole et 44% de la surface agricole utile de Terroir de Caux correspond à des exploitations de taille supérieures à 20ha. L'agriculture intensive et conventionnelle détruit la structure des sols et les rend imperméables, ce qui provoque des inondations importantes en aval des parcelles agricoles surexploitées.

### Que faire ?

*Au niveau collectif :* les sols présentent des potentialités agricoles particulièrement bonnes sur le territoire. Le Plan Alimentaire Territorial de Terroir de Caux a pour objectif de valoriser une agriculture plus extensive et respectueuse des sols, ainsi que de privilégier les exploitations de petite taille.

*À titre individuel :* consommer des produits locaux et de saison (se référer à notre guide des producteurs locaux).



### 3 Changement Climatique

Le climat est déséquilibré par les activités humaines qui émettent trop de gaz à effet de serre comme le CO<sub>2</sub>.

Les conditions de vie des espèces se trouvent modifiées, ce qui les force à migrer ou à adapter leur mode de vie. Cependant la majorité des espèces ne sont pas capables de s'adapter aux inondations, montées des eaux, sécheresses, fontes des glaciers, tempêtes extrêmes, cyclones, tornades...

#### Constat

Près de la moitié des habitations du littoral sur le territoire de Dieppe Pays Normand (dont fait partie la CC Terroir de Caux) serait menacée par le risque d'érosion du littoral dans les 100 prochaines années. C'est pourquoi il est important de travailler sur l'adaptation des littoraux au changement climatique.

#### Quelles solutions ?

##### *Collective :*

Le Projet Basse Saane 2050 est un exemple d'adaptation au changement climatique. Depuis son adoption en 2019, plusieurs actions ont été mises en oeuvre : la création d'un nouvel équipement d'hôtellerie de plein air à Quiberville-sur-Mer, un projet d'assainissement sur Longueil incluant une station d'épuration et le raccordement de nombreux logements, la reconnexion de la Saâne à la mer... La dernière phase du projet est d'ailleurs en cours: il s'agit de restaurer le cours d'eau de la Saâne dans son lit initial et de le laisser s'épandre dans la vallée afin d'évacuer les eaux du fleuve lors des épisodes de crues et ainsi limiter les inondations. Enfin, il est prévu une véritable recomposition paysagère, en adéquation avec

les enjeux du projet permettant de restaurer les milieux humides de la peupleraie et des terrains au niveau de l'embouchure de la Saâne. Cela renforcera la qualité de vie et la résilience de la basse vallée.

À noter qu'à plus grande échelle, le projet PACCo (Promouvoir l'Adaptation aux Changements Côtiers) associe également nos voisins britanniques confrontés à la même problématique pour la vallée de l'Otter. Échanger les connaissances et les expériences est un atout supplémentaire.

##### *Individuelle :*

Il est possible d'aménager son jardin en plantant des haies pour lutter contre le ruissellement. De plus, les haies et les arbres sont des puits de carbone importants. Il est également imaginable de créer ou de maintenir des mares dans nos jardins afin d'accueillir la biodiversité et de retenir l'eau.



## 4 Pollution

### Constat

La pollution est partout ; les milieux aquatiques, l'air, les sols sont contaminés par des substances dangereuses comme des pesticides, des métaux lourds, etc...

De nouvelles pollutions sont émergentes, telles que les résidus médicamenteux, les nanoparticules, les ondes électromagnétiques, etc....

Macro-déchets (plastiques, déchets ménagers, etc...), ou micro-plastiques, les deux catégories sont aussi des polluants. La pollution sonore (transports terrestres et maritimes) ou la **pollution lumineuse** détruisent ou modifient les écosystèmes et les espèces. Or, de nombreux animaux sont nocturnes.



La lumière, qui perturbe le sommeil des humains puisqu'elle bloque la production de mélatonine (hormone du sommeil), perturbe aussi les animaux.

### Solutions

#### Collective :

Les collectivités peuvent réaliser des plans de gestion de l'éclairage public (diminuer les périodes d'éclairage public la nuit, réfléchir aux endroits stratégiques où la lumière est nécessaire et éteindre l'éclairage public aux endroits où il n'est pas indispensable). Elles peuvent également cartographier la pollution lumineuse et restaurer la Trame noire (réseau formé de corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité).

Terroir de Caux travaille notamment sur une cartographie de la pollution lumineuse.

#### Individuelle :

Éteindre les lumières dans son jardin quand elles ne sont pas nécessaires à l'accès de la maison, utiliser des lumières avec des détecteurs automatiques, ne pas éclairer en direction des surfaces en eau et de la végétation, orienter l'éclairage en direction du sol, choisir des ampoules de couleur blanche chaudes et inférieures à 3000 kelvin.

## Terroir de Caux s'engage aussi ...

### Un rucher pédagogique sur la STEP de Longueil

Outre sa mission d'assainissement, la nouvelle station d'épuration joue un rôle pédagogique dans la vallée. La présence de haies, d'arbres et de mares renforce la biodiversité sur le site et permet de créer un environnement favorable à l'Abeille noire. L'Abeille noire est une race locale et patrimoniale en Normandie et le programme APINOIRE a pour objectif de préserver cette race.

### Aménagements pour la biodiversité

Des animations de construction d'Hôtels à insectes ont été réalisées par Terroir de Caux dans différentes écoles du territoire. Ces ateliers donnent l'occasion d'échanger avec les enfants sur la biodiversité en général et le rôle des insectes dans l'environnement.

### Journée de la Nature

Depuis 3 ans Terroir de Caux organise une Journée de la Nature avec visite de la STEP, observation du marais de Longueil, fabrication de composteur, rallye nature... Le public a répondu présent aux animations à chaque fois.

### Préservation de la ressource en eau

Le Bassin d'Alimentation du Captage d'Humesnil alimente en totalité ou en partie 12 communes de Terroir de Caux. Le suivi de la qualité de l'eau entre 2010 et 2019 a mis en évidence plusieurs substances phytosanitaires dans des teneurs dépassant parfois la norme de potabilité. Ce captage est classé comme « prioritaire » et « sensible ». Un plan d'action a été élaboré en 2023 avec pour objectif d'améliorer la qualité de l'eau.

## 5 Espèces Exotiques Envahissantes

### Constat

En Seine-Maritime, en 2023, 56 espèces exotiques envahissantes ont été recensées.

Les EEE menacent notre santé et certaines activités économiques. En France, la gestion et le coût des dommages causés par les EEE s'évalue, a minima, à 38 millions d'euros de dépenses par an. Certaines sont par exemple porteuses de maladies comme le moustique tigre, vecteur des virus de la dengue et du chikungunya, ou allergisantes, comme l'ambrosie. L'agriculture peut également être affectée, à travers l'émergence de ravageurs, animaux ou insectes comme des coléoptères ou des pucerons, qui attaquent les plantes cultivées ou les récoltes stockées.

### Un peu de pédagogie

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) désignent certains animaux ou végétaux dont l'introduction par l'Homme, sur un territoire, représente une menace pour les écosystèmes.



Le Frelon asiatique détruit les abeilles, menace l'équilibre de nos écosystèmes et notre alimentation. Sans abeilles pour polliniser les fleurs, il n'y a ni fruits ni légumes.



Certaines EEE sont à l'origine de problèmes tels que des brûlures causées par la Berce du Caucase.

### Solutions

#### Collective :

Terroir de Caux forme ses agents à la reconnaissance des Espèces Exotiques Envahissantes et relaye les informations concernant ces EEE auprès de ses élus.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels, en partenariat avec les collectivités, organise des chantiers participatifs d'arrachage de végétation exotique envahissante.

#### Individuelle :

Dans vos jardins, privilégiez la plantation d'espèces locales. Il existe une marque végétale locale qui assure aux végétaux vendus, une provenance locale. Il est indispensable d'être vigilant sur la prolifération d'EEE dans nos jardins.

**La Biodiversité est indispensable à la vie de l'Homme : il est nécessaire de la protéger.**  
**Pour cela, différentes solutions existent à l'échelle collective comme à l'échelle individuelle :**

- La sensibilisation aux enjeux de préservation de la biodiversité.
- La connaissance des bénéfices que la biodiversité peut apporter à l'Homme.
- La mobilisation des citoyens, des collectivités locales et territoriales sur ces sujets.

*Il est toujours temps d'agir !*


**Mangeons mieux, mangeons local !**
**VIANDE**

SCEA Dikkenek  
440 rue Jacob Bontemps  
76730 OMONVILLE  
06 73 92 64 04

**LÉGUMES**

Les jardins de Marcelle  
949 Rue Saint Pierre  
76730 AUPPEGARD  
06 71 51 22 13

**BIERE**

L'Onomathopée  
76550 OFFRANVILLE  
06 71 10 74 10

**PAIN D'ÉPICES**

Apiculture Sénécal  
1 côte Saint Benoist  
76890 SAINT-VICTOR-L'ABBAYE  
06 35 23 16 60

**CONDIMENTS**

Maison Dupont  
Rue Jean Rédélé  
76370 MARTIN ÉGLISE  
06 45 41 84 99

**PRODUITS LAITIERS**

Ferme du petit Fumechon  
76890 SAINT-VAAST-DU-VAL  
02 35 34 14 06

**PÂTES FRAÎCHES**

Ferme Ruettes  
178 Allée du Château  
76890 GUEUTTEVILLE  
02 35 32 11 08

## La carbonnade normande

**Pour le plat :**

1 kg de viande à bourguignon  
2 gros oignons jaunes  
75 cl de bière brune  
1 pain d'épices  
1 cas de cassonade  
Moutarde de dijon  
Huile ou beurre  
Sel & poivre

**Pour l'accompagnement :**

Frites  
ou  
Pâtes fraîches

**Recette**

1. Verser de l'huile ou du beurre dans le fond d'une cocotte. Faites chauffer sur fond fort et ajouter la viande coupée en morceaux d'environ 50g. Quand la viande est bien colorée et se détache de la casserole, réservez là dans un plat creux.
2. Emincer 2 oignons dans la casserole qui a servi à cuire la viande et qui contient encore les sucs de celle-ci.
3. Mélangez bien. Ajoutez un peu d'huile ou de beurre ainsi qu'une cuillère à soupe de cassonade.
4. Faites dorer les oignons pendant une bonne dizaine de minutes en remuant souvent.
5. Quand les oignons sont bien dorés, ajoutez la viande, sans oublier le jus. Salez et poivrez bien.
6. Versez 75cl de bière.
7. Coupez en tranches et tartinez le pain d'épice avec la moutarde. Ajoutez les tranches dans la casserole (posez les sur la préparation).
8. Couvrez et laissez mijoter jusqu'à ce que la viande soit bien tendre. Parfois cela peut prendre 4h pour un plat mijoté mais surveillez la cuisson car cela dépend de la qualité de la viande, de la taille des morceaux, ...
9. Servez avec des frites ou des pâtes fraîches par exemple en accompagnement.

*(Coût estimé : 6 € par personne)*



## UNE SAISON TOURISTIQUE SUR TERROIR DE CAUX

C'est reparti pour une saison d'animations touristiques sur le Terroir de Caux !

Comme chaque année la réservation est obligatoire auprès de l'office de tourisme, au guichet des bureaux d'Auffay et de Quiberville ou sur le site internet :

[www.quibervillesurmer-auffay-tourisme.com](http://www.quibervillesurmer-auffay-tourisme.com)

### JUILLET



**Mardi 8, à 14h30 :**

*Visite guidée de Luneray (5 km)*

4€/personne

RDV Mairie de Luneray

**Jeudi 10 à 13h45 :**

*Rando découverte des ruches de l'abeille noire (7,5km)*

3€/personne

RDV parking de l'église de Longueil



**Mardi 15, à 14h30 :**

*Visite guidée de Quiberville-sur-Mer (5 km)*

4€/personne

RDV Office de Tourisme

**Mercredi 16 à 14h30 :**

*Visite des Minis de l'Arbalete*

2€/personne

RDV sur place à Saint-Maclou-de-Folleville



**Jeudi 17 à 16h00 :**

*Rando apéro élevage Gazan (10 km)*

8€/personne

RDV parking de l'église

à Bertreville-Saint-Ouen

**Mardi 22 à 14h30 :**

*Visite guidée la Collégiale des Bâisseurs*

4€/personne

RDV Office de Tourisme d'Auffay



**Jeudi 24 à 13h45 :**  
*Rando découverte de l'atelier  
"Carré rouge-Couture" (10,5km)*  
3€/personne  
RDV parking de l'église à Omonville.



**Samedi 26 à 16h00 :**  
*Marché Terroir animé avec la Fanfare  
"les Fissa Papa", déambulation circassienne  
et cracheurs de feu avec les Saltimbanques  
de l'Impossible. Feu d'artifice.*  
Gratuit  
RDV Plage de Quiberville-sur-Mer



**Mardi 29 à 14h30 :**  
*Visite guidée de Longueville-sur-Scie*  
4€/personne  
RDV devant la mairie

**Jeudi 31 à 13h45 :**  
*Rando découverte Ferme Aquaponique  
de l'Abbaye (9 km)*  
3€/personne  
RDV parking de l'église de Saint-Victor-l'Abbaye





**Mardi 5 à 14h30 :**  
*Visite guidée de Torcy-le-Grand (2 km)*

4€/personne

RDV parking de la boulangerie

**Jeudi 7 à 13h45 :**  
*Rando découverte des caves du Bosmelet (9 km)*

5€/par personne

RDV Office de Tourisme d'Auffay

**Jeudi 7 à 17h00 :**  
*Visite de la ferme du Petit Fumechon*

3€/personne - Gratuit moins de 5 ans

**Mardi 12 à 14h30 :**  
*Visite guidée de Greuille (2,5 km)*

4€/personne

RDV place des sorciers



**Mercredi 13 à 14h30 :**  
*Visite de la ferme des Glaces Cow' Choises*

Gratuit

RDV à la ferme. Quiberville-sur-Mer

**Jeudi 14 à 13h45 :**  
*Rando découverte des jardins de Bracqueluit (5,5 km)*

5€/personne

RDV parking de l'église



**Mardi 19 à 14h30 :**  
*Rando guidée sur les traces du 4ème commando (9,5 km)*

4€/personne

RDV Office de Tourisme. Quiberville-sur-Mer

**Jeudi 21 à 16h00 :**  
*Rando apéro "Pom' des prés" (7 km)*

8€/personne

RDV Mairie des Cents-Acres



**Jeudi 21 à 17h00 :**

*Visite de la ferme du Petit Fumechon*

3€/personne - Gratuit moins de 5 ans

**Samedi 23 à 17h00 :**

*Musique en Feu*

Concert pop-rock et spectacle de feu.

À partir de 19h00

Gratuit-ouvert à tous

RDV Place de la mairie à Tôtes



**Mardi 26 à 14h30 :**

*Visite guidée de Saône-Saint-Just  
(3,5 km)*

4€/personne

RDV parking de l'église

**Jeudi 28 à 13h45 :**

*Rando découverte des Écuries des  
Grandes Plaines (6 km)*

5 € / personne

RDV Écuries des Grandes Plaines

à Biville-la-Baignarde

## SEPTEMBRE



**Mercredi 10 à 14h30 & 15h30 :**

*Visite de l'atelier Aivell encadrement*

Gratuit

RDV sur place à Longueil

**Samedi 21 & dimanche 22 :**

*Journées européennes du patrimoine*

**Mercredi 24 à 14h30 :**

*Visite de l'atelier Nature Porcelaine*

Gratuit

RDV sur place à Bracquetuit

Toutes nos animations sont sur réservation  
car le nombre de place est limité.

[www.quibervillesurmer-auffay-tourisme.com](http://www.quibervillesurmer-auffay-tourisme.com)


**D'autres idées de sorties en famille ...**
**Écuries des Grandes Plaines  
Biville-la-Baignarde**

Après-midi découverte  
Enfants de 4 à 12 ans,  
visite du parc animalier, découverte de la mare,  
pansage des poneys, monte à poney  
et découverte du cheval.

mercredi 9, 16, 23 et 30 juillet  
mercredi 6 août

30€/enfant, Gratuit/accompagnant  
Réservation **06 68 82 53 37**

**Club Comprendre  
et protéger la nature  
Saint-Crespin**

Les mercredis de 15h45 à 17h45  
Tarifs : Adhésion annuelle à partir de 5€/adulte  
Activités de 2 à 20€/personne  
Réservation auprès de Jessica : **07 67 07 45 04**

**Les ateliers  
des A.M.A.N.D.I.E.R.S  
Saint-Crespin**

Toute l'année de nombreux ateliers vous sont  
proposés, pour les plus petits dès 18 mois jusqu'aux  
plus grands, autour de la nature et l'écologie, la  
parentalité, le féminin et le bien-être :

Vannerie sauvage, permaculture, biodiversité, pain au levain,  
cueillette de plantes sauvages, marche sportive pour les adultes, mais  
aussi découverte des animaux de la micro-ferme, ateliers créatifs  
autour de la nature, approche sensible de la nature pour les enfants.

Tout le programme sur **<https://lesamandiers76.fr/>**



 Fête de la musique

QUIBERVILLE-  
SUR-MER

12H30  
15H00

PIQUE-NIQUE  
CONCERT



GRATUIT

SAMEDI 21 JUIN 2025

# FÊTE DE LA MUSIQUE

1 ÈRE PARTIE : **LE BRAZ** (FOLK)  
**CALOU** (FOLK, POP ROCK, BLUES, ROCK N'ROLL...)



 L'eau et le feu !

# FÊTE DE LA MER

Quiberville-sur-Mer  
26 & 27 juillet



**SAMEDI 26**

- ⊕ Marché Terroir
- ⊕ Fanfare
- ⊕ Déambulation circassienne
- ⊕ Cracheurs de Feu
- ⊕ Feu d'artifice

**DIMANCHE 27**

- ⊕ Messe
- ⊕ Cortège fleuri
- ⊕ Bénédiction des bateaux

Renseignements: 02 35 34 13 26



Avant la rentrée, le service Culture de la Communauté de Communes propose un temps festif pour tous!

Vous aimerez les déambulations circassiennes proposées par **les Saltimbanques de l'impossible**, et assistez à un concert pop rock avec le groupe **Hardly Wait**, tout en profitant de la restauration proposée sur place.

À la tombée de la nuit, vous profiterez d'un spectacle de feu « Anima- la voix des flammes » présenté par la **Compagnie Mandalight**

À l'occasion de la Fête de la Mer, profitez **le samedi** d'un marché terroir avec nos producteurs locaux, animé par la Fanfare "les Fissa Papa", avec des déambulations et des cracheurs de feu !

Au coucher du soleil profitez d'un joli spectacle sur l'eau avec le feu d'artifice tiré par la commune.

**Évènement gratuit.**

Plage, rue du front de mer.

De 16h à 23h

**Le dimanche**, assistez à la messe à 10h30 en face des pêcheurs (à l'église si météo défavorable) puis au cortège fleuri sur la plage avant la bénédiction et mise à l'eau des bateaux.

# MUSIQUE EN FEU

**Samedi 23 août**  
**TÔTES**  
19h - Place de la mairie

**DÉAMBULATION CIRCASSIENNE**  
**CONCERT ROCK**  
**SPECTACLE DE FEU**

**Restauration sur place**





© Cro Magnon


 Retour d'expérience


En avril dernier, pour une durée de 7 semaines, Terroir de Caux a accueilli une jeune stagiaire au sein de son service culturel.

Étudiante en Licence professionnelle Médiation par les approches artistiques et culturelles, *Méline DESANNAUX* a été en charge de la gestion du réseau des bibliothèques de rue sur l'ensemble du Terroir de Caux. À raison de deux jours par semaine, elle est parvenue à desservir les 72 bibliothèques de rue réparties sur les différentes communes.

### En quoi consistait l'entretien des bibliothèques de rue ?

«Ma mission était de sélectionner des ouvrages dans le stock de Terroir de Caux, afin de réapprovisionner les bibliothèques. Le but étant de toujours mettre à disposition des habitants de la COMCOM des ouvrages variés, permettant un libre choix.

Je devais ensuite me rendre sur le terrain pour nettoyer et réorganiser les bibliothèques afin qu'elles soient plus agréables et attrayantes. Ma présence sur place m'a également permis de signaler lorsque les équipements étaient endommagés, ce qui permettait à la Communauté de Communes d'intervenir.

J'ai beaucoup apprécié ce travail, qui m'a permis de découvrir la beauté du Terroir de Caux et de ses communes, mais également d'être au contact de ses habitants et notamment de certains élus.

<< Ce travail  
 m'a permis  
 de découvrir  
 la beauté  
 du Terroir de Caux >>

La culture est un aspect très important (je dirais même essentiel) de notre société et elle passe énormément par les livres. C'est pourquoi des initiatives telles que les bibliothèques de rue sont des aménagements à chérir et dont il faut prendre soin.»

« Lire, c'est voyager sans avoir besoin de se déplacer. » – Lewis Carroll





## Permanence handicap

Le Pôle Ressources Handicap 76 vous accueille à l'espace Multi-Services de Val de Scie (4 place de la République) pour ses permanences.

**Ce service est gratuit.**

Le PRH76 accompagne les familles et les professionnels pour faciliter l'accès des enfants et des jeunes à des besoins spécifiques dans les accueils individuels et collectifs de la petite enfance (crèche, assistante maternelle...), de l'enfance et de la jeunesse (centre de loisirs, périscolaire, club de sport, école de musique, d'art...), HORS CHAMP SCOLAIRE.



Pour plus d'informations sur les dates des permanences ou pour prendre rendez-vous, il est conseillé de se rapprocher directement de l'espace multiservices ou de prendre contact avec la référente territoriale du PRH76, Céline Mulet, au 06 18 88 13 08.

La permanence a lieu le 2ème jeudi matin du mois de 9h15 à 12h15.

Les prochains rendez-vous se tiendront les **12 juin, 10 juillet, 11 septembre, 9 octobre, 13 novembre et 11 décembre 2025.**

## Le transport scolaire des collégiens



### Terroir de Caux vous aide

Le coût facturé par la Région est de 140€

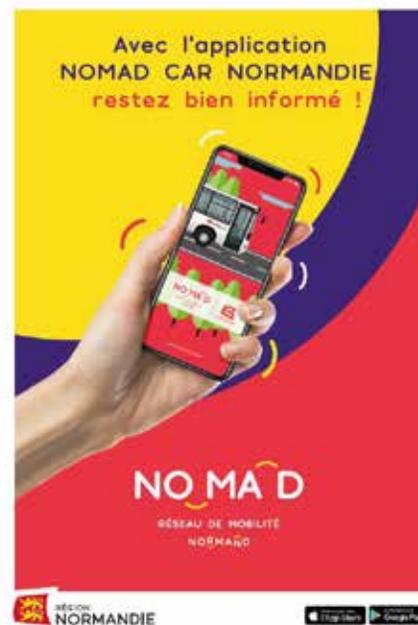
Votre Communauté de Communes participe à hauteur de 65€

Il reste à votre charge : 75€

Si votre quotient familial est inférieur à 500 (fournir l'attestation à l'inscription), la Région facture 70€

Votre Communauté de Communes participe à hauteur de 32,50€

Il reste à votre charge : 37,50€



### Campagne d'inscription et de paiement en ligne :

Du 17 juin au 31 juillet 2025

sur le site de la région : [nomad.normandie.fr](http://nomad.normandie.fr)

**ATTENTION : après cette date, une pénalité de 20 euros supplémentaire sera appliquée**

- **Si vous avez déjà un compte transport**, utilisez-le afin de renouveler l'inscription ou d'ajouter une demande.
- **Si vous n'avez pas de compte transport**, créez un compte unique pour tous les enfants de la famille et inscrivez-les.
- **Si vous n'avez pas internet...**

Terroir de Caux met en place une permanence au siège de la Communauté de Communes à Bacqueville-en-Caux afin de vous accompagner dans vos démarches :

du lundi 23 juin au mercredi 23 juillet 2025  
le lundi de 14h à 17h  
et le mercredi de 8h30 à 11h30

*Pour obtenir  
le quotient familial  
au moment de votre inscription*

Rendez-vous en page d'accueil de la caf.fr (rubrique mon compte).

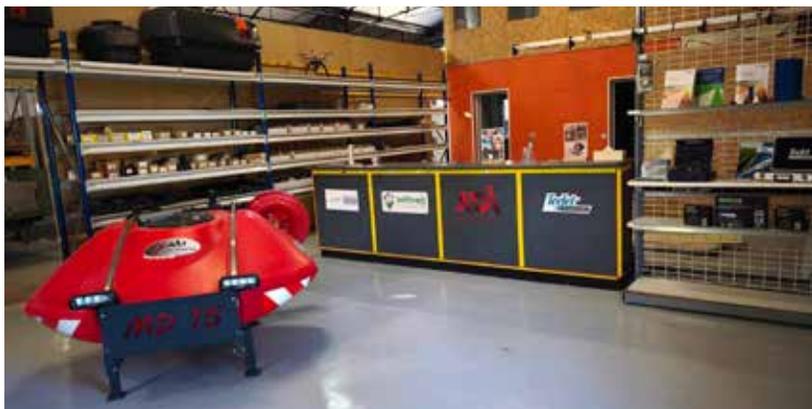
Munissez-vous de :

- votre numéro d'allocataire
- votre code confidentiel.

Choisissez l'onglet sur la gauche «demander une attestation de paiement et de quotient familial»

Téléchargez le document demandé.

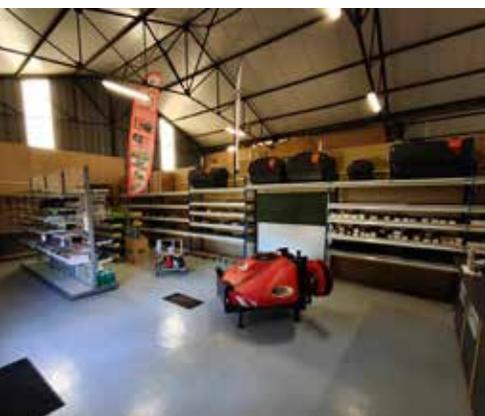
**En cas de problème, vous pouvez joindre la Région :  
02.22.55.00.10 ou par mail [nomad-car76@normandie.fr](mailto:nomad-car76@normandie.fr)**

 ZOOM sur... GAM AGRI Pièces


Créée en 2018, Gam Agri Pièces s'est d'abord spécialisée dans la vente de pièces d'usure agricoles au carbure, avec une expertise reconnue en Normandie.

Fort de ses 19 années d'expérience dans ce domaine, Guillaume Adam, fondateur et gérant, a su faire évoluer l'entreprise pour répondre aux besoins concrets des agriculteurs.

Dès 2019, face à la demande croissante, Gam Agri Pièces élargit son activité et devient constructeur de machinisme agricole. L'entreprise lance alors une innovation : **la cuve frontale de lutte contre l'incendie MD15**, conçue pour être embarquée à l'avant d'un tracteur. Ce produit, pratique, robuste et pensé pour les agriculteurs confrontés aux risques d'incendie, connaît rapidement un succès remarquable.



En 2023, ce sont 60 cuves MD15 qui sont construites et commercialisées en France, en Suisse et en Belgique, faisant de Gam Agri Pièces le premier constructeur de ce type de cuve cette année-là. L'entreprise est également partenaire national de Gan Assurances, et reconnue par plusieurs autres compagnies pour la pertinence de ses solutions en prévention des risques agricoles.

Depuis début 2019, Gam Agri Pièces propose également une gamme de cuves frontales avec régulation électronique, conçues pour l'apport localisé d'engrais lors de la plantation de pommes de terre, de betteraves ou de maïs, ainsi que pour la localisation de désherbants lors des semis. En 2024, l'entreprise a fièrement célébré la 200ème régulation vendue, confirmant sa position de **leader en Normandie et en Picardie** sur ce marché de niche. Un stock important est maintenu pour garantir le dépannage rapide en pleine saison, un vrai plus pour les agriculteurs.

Pour accompagner son développement, un magasin a ouvert en avril 2025 à Brachy. Ce nouvel espace est spécialisé

en pièces d'usure au carbure et en pièces pour pulvérisateurs toutes marques - un domaine dans lequel peu d'experts sont présents en France.

En mars 2025, Gam Agri Pièces innove de nouveau avec le Puls'Air, un système intelligent destiné à souffler la poussière sur les machines agricoles pour **prévenir les départs de feu**. Grâce à une application mobile, l'agriculteur peut régler le temps de soufflage, l'intervalle entre les cycles, et gérer jusqu'à 12 buses positionnables à volonté. Le tout fonctionne avec un minimum d'air fourni par le tracteur. Le Puls'Air peut être installé sur une presse à ballots, une planteuse, une moissonneuse-batteuse, etc.

Aujourd'hui, Guillaume Adam gère seul l'entreprise. En fonction de l'évolution du magasin de Brachy, l'embauche d'un magasinier ou d'un commercial polyvalent est envisagée.

Gam Agri Pièces continue de se positionner sur des marchés de niche, avec pour ambition de répondre précisément à des besoins techniques spécifiques dans le monde agricole, grâce à une forte capacité d'adaptation et une écoute permanente du terrain.

### Contact



GamAgripieces



gam\_agri\_pieces



Tel : 06 24 33 31 69

Du lundi au vendredi de 9h à 14h. Après-midi réservé aux livraisons, dépannages et à la construction des prochaines cuves.

## Retour sur les ALSH de Printemps

Du 07 avril au 18 avril 2025, **636 enfants** ont pu être accueillis sur l'ensemble de nos cinq accueils de loisirs.

Au programme de cette session printanière, la découverte du « *Monde invisible* ».

Les enfants, munis de leurs loupes, sont partis à la recherche des petites bêtes de la nature au travers des visites dans nos fermes pédagogiques (comme la ferme " Au fil de saisons " d'Amfreville-les-Champs) de nos sorties en forêt, ou encore aux jardins partagés de Tôtes.

Ils se sont également confrontés au monde de l'apiculture avec Monsieur Belliot de l'association Abeilles & Essaims 76.

Ils ont exploré le monde de la science, des microbes et des formules scientifiques.

Bien d'autres activités et sorties étaient évidemment au programme pour que ça bouge et pour que les enfants passent d'agréables vacances (bowling, jeux d'arcades et de trampolines, le tout dans une ambiance musicale et fluorescente...).

Tout est déjà prêt pour les prochaines retrouvailles qui auront lieu du 7 juillet au 1er août, avec pour thème « un été mouillé ».



ALSH Luneray



ALSH Tôtes



ALSH Longueville



ALSH Val-de-Scie



ALSH Bacqueville-en-Caux



# Bacqueville- en-Caux

Lotissement lieudit  
<< La Croix mangea la >>

## Terrains à Vendre

PARCELLES VIABILISÉES  
-  
LIBRE DE CONSTRUCTEUR

### 30 LOTS

Terrains à bâtir  
de 491m<sup>2</sup> à 960m<sup>2</sup>





## Urbanisme

### La révision du PLU de Longueil approuvée

Le 13 mai dernier, le Conseil communautaire a approuvé la révision du Plan Local d'Urbanisme de Longueil engagée initialement par la Commune.

Le dossier est disponible sur le Geoportail de l'urbanisme et sur notre page internet, (lien QR Code ci-contre).



### L'institution du DPU à Longueil

Avec l'approbation de la révision du PLU, le Conseil communautaire a, à nouveau, institué le Droit de Prémption Urbain (DPU) sur les zones urbaines du PLU. Les informations sont également disponibles sur notre page internet en lien ci-dessus.

### L'arrêt du PLUi de Terroir de Caux

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) se poursuit.

Après un 1er arrêt du projet le 17/12/2024 par le Conseil communautaire, les Communes ont pu émettre des avis sur celui-ci.

Le projet modifié pour prendre en compte ces avis, dans le respect de l'équilibre général, a été arrêté par le Conseil communautaire le 13/05/2025.

Tel que le prévoit le code de l'urbanisme, ce projet de PLUi arrêté a été transmis pour avis aux Personnes Publiques Associées ou Consultées (PPA) telles que l'État, le PETR en charge du SCOT Pays Dieppois Terroir de Caux, la Chambre d'Agriculture...

S'en suivra *une enquête publique* qui permettra aux administrés de consulter le projet arrêté, de prendre connaissance des avis émis par les PPA et de faire part de leurs observations.

L'enquête publique devrait être organisée dès septembre 2025. L'avis d'enquête sera affiché dans les mairies du territoire et au siège de la Communauté de communes. Il sera notamment publié sur notre page Internet et nos réseaux sociaux.

N'hésitez pas à vous informer et à consulter le projet déjà en ligne (lien QR Code ci-contre).



### Le RICS de Terroir de Caux

Conformément aux codes de l'urbanisme et de l'environnement, le Recensement des Indices de Cavités Souterraines « RICS » a été réalisé pour l'ensemble des communes de Terroir de Caux en parallèle de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal « PLUi » afin de prévenir les risques prévisibles. Il est consultable sur notre site internet (lien QR Code ci-contre).

Des questions ? N'hésitez pas à nous les poser via l'adresse mail :  
**plui@terroirdecaux.net**

## Un incendie évité de justesse !

Lundi 7 avril 2025, un incendie s'est déclenché dans l'entreprise Ikos Environnement, située dans la zone d'activité de Varvannes à Val de Saône.

Cette entreprise (spécialisée dans la gestion des déchets) assure, entre autres, la collecte de nos bacs jaunes, qui sont réservés exclusivement aux emballages vides et au papier.

Des objets interdits y ont été retrouvés ..... déclenchant un départ de feu !



(Exemples d'objets dangereux retrouvés assez régulièrement parmi les déchets emballages-papiers : cigarettes électroniques, batteries d'outils portatifs, détecteur de fumée...)

## Ce qu'il s'est passé ...

Alors que les déchets étaient transférés pour rejoindre le centre de tri (voir article du Terroir de Com' de mars 2025), un appareil contenant des piles a été accidentellement écrasé par une chargeuse.

Résultat : déclenchement d'un feu !  
Heureusement, il a été rapidement maîtrisé et aucun dégât majeur n'a été signalé.  
Mais ce type d'accident aurait pu être évité...

**Les déchets électriques, batteries, piles, câbles doivent être déposés en DECHETTERIE dans les caisses prévues à cet effet. Des éco-organismes spécialisés ont à leur charge la collecte et le traitement de ces déchets.**

**ecosystem**  
recycler c'est protéger

**Corepile**

**EcoLogic**

## Pensons collectif, pensons sécurité !

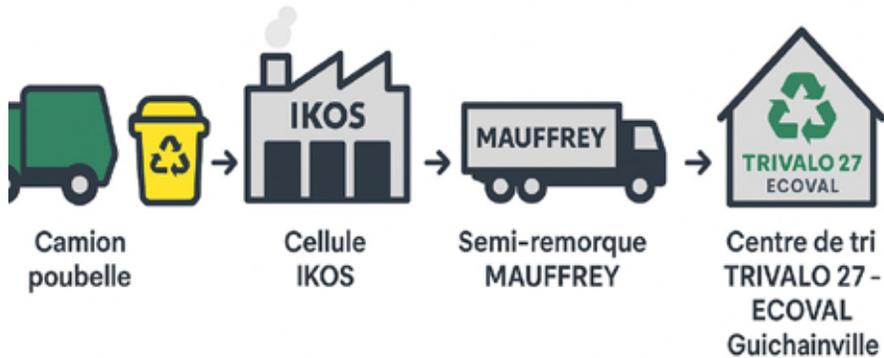
Chaque geste compte :

**Un simple objet mal trié peut mettre en danger des personnes, des biens, et l'environnement.**

**Ensemble, faisons les bons choix pour notre sécurité et celle de nos agents de collecte.**



## Le circuit de vos déchets :



## Interventions ambassadeurs du tri



Les 16 et 18 avril, nos ambassadeurs du tri ont animé les marchés de Bacqueville-en-Caux et Auffay en compagnie de DÉLISMOOTHIE entreprise habituée à imaginer des ateliers récréatifs et de loisirs sur le thème du recyclage. Une façon ludique d'aborder le sujet, plutôt appréciée.

Les agents se sont aussi déplacés en avril lors d'un stage de formation de football pour des jeunes de 7 à 15 ans. Le temps de reposer les mollets et de reprendre des forces, les enfants ont pu tester leurs connaissances en matière de tri sélectif. l'occasion de tester à leur tour les familles en rentrant à la maison !





## Recensement des mares

**PRAM Normandie** RECENSEMENT PARTICIPATIF  
**TROUVONS LES MARES**

**Terroir de Caux**  
Communauté de Communes

Conservatoire des espaces naturels Normandie

Le PRAM est soutenu financièrement par :

Normandie  
Europe  
Région Normandie  
Département de la Seine-Maritime  
Mairie de Lammerville

**SAMEDI 05 JUILLET 2025**  
**LAMMERVILLE (76)**  
**ACCUEIL À 14H À LA MAIRIE**

**CONTACT & INSCRIPTIONS**

Arandine THULLIER  
07 45 11 53 91  
athullier@terroirdecaux.net

Après Thil-Manneville en mars dernier, c'est au tour de Lammerville de faire l'objet d'un recensement des mares que nous ne connaissons peut-être pas...

### PROGRAMME

**14H00** : Accueil des participants à la mairie.

**14H15** : Présentation rapide du secteur et de la démarche à suivre, constitution des groupes «détectives» et distribution des «kits de secteur» pour la recherche des mares.

**14H30** : Départ des groupes vers leurs zones de prospection, recherche et pointage des mares.

**16H30** : Retour à la mairie, pointage des mares recensées sur une carte commune et discussion sur les observations et les difficultés des participants.

**17H00** : Fin de la recherche ! Un goûter sera proposé aux participants.

*Pensez à prendre des bottes et des vêtements adaptés à la météo.*



## Des volontaires pour composter ?

Le tri nous concerne tous : bac gris/ bac jaune/ bornes d'apport volontaire pour le verre ou le textile/ bennes dédiées en déchetterie...

Or, Terroir de Caux (tout comme d'autres collectivités) se trouve face à des problèmes de " refus de tri " par les organismes de recyclage avec lesquels nous travaillons et ceci au motif qu'il y a trop d'erreurs dans nos bacs jaunes ...

Savez-vous quel type de déchets sont retrouvés dans les bacs jaunes ??? **DES RESTES ALIMENTAIRES** à hauteur de 23 kg/an et par habitant.

C'est pourquoi, nous souhaitons mettre en avant **le compostage**, sachant que pour la plupart d'entre-vous, vivant sur notre territoire rural, vous avez un jardin.

Nous faisons donc appel aux bonnes volontés, **du 1er juin au 30 septembre**, pour peser les déchets alimentaires d'un foyer déposés dans un composteur et faire avec nos équipes un retour d'expérience qui, nous l'espérons, incitera d'autres personnes à se lancer aussi.

Devenez " **FOYER TÉMOIN** " pendant 4 mois, en vous inscrivant sur notre site internet ou à : [ambassadeurtri@terroirdecaux.net](mailto:ambassadeurtri@terroirdecaux.net)

**Terroir de Caux** DE JUIN À SEPTEMBRE 2025

**OBJECTIF COMPOST !**

PARCE QUE LES DÉCHETS ALIMENTAIRES NE SONT PAS DESTINÉS AUX BACS JAUNES ET MÉRITENT MIEUX QUE LES BACS NOIRS...

Le compost : le trésor de votre jardin.

NOUS CHERCHONS DES FOYERS VOLONTAIRES POUR PESER LES RESTES ALIMENTAIRES



## Une journée de la nature réussie



Quelques courageux ont bravé la pluie samedi 24 mai... En effet, comme chaque année, Terroir de Caux a organisé la "journée de la nature". Cet événement s'inscrit dans la **semaine nationale** de la nature qui valorise les initiatives des collectivités ou associations, en faveur de la préservation de l'environnement et de la nature.

Cette année il était possible d'aller découvrir la **gestion des déchets, le compostage, le tri sélectif mais aussi le réemploi à la déchetterie de Gueures**.

Les participants sont allés à la découverte de l'étang de Saint-Denis-d'Aclon et de ses habitants. Petits et grands ont observé des plantes de milieu aquatique ou humide telles que le jonc ou la menthe aquatique, mais aussi des animaux comme les demoiselles ou les escargots et encore, des habitants microscopiques comme le phytoplancton ou le zooplancton. Il faut savoir que le plancton est indispensable à la vie aquatique car il est à la base de la chaîne alimentaire



et constitue de la nourriture pour les poissons eux-mêmes mangés par d'autres espèces tels que les humains et autres mammifères terrestres ou marins.

### **Bilan à retenir de la journée :**

chaque espèce animale ou végétale qu'elle soit microscopique ou visible à l'œil nu, a sa place dans la chaîne alimentaire et elle est indispensable à la vie sur terre.



# La famille Coquelicaux face aux frelons asiatiques ...

